

PROCES-VERBAL

De l'Assemblée Générale de l'AVEAC
Du mercredi 27 avril 2016 à 16h30,
A la Grande Salle de Senarcens

Ordre du jour

- 1. Accueil et présences**
- 2. Procès-verbal de l'AG 2015**
- 3. Admissions, démissions, mutations, effectif**
- 4. Présentation des comptes, rapport des vérificateurs, nomination**
- 5. Rapport d'activités du Comité**
- 6. Nomination du Comité**
- 7. Désignation des délégués-es à l'AD du SER et à l'AD SPV**
- 8. Communication de la SPV**
- 9. Divers et propositions individuelles**

1. Accueil et présences

Frédéric Guggisberg, Président de l'AVEAC, ouvre l'Assemblée Générale à 16H30 en souhaitant la bienvenue aux membres de l'AVEAC présents et aux invités. Il remercie les non-membres de leur présence.

Lecture de l'ordre du jour.

Modification et acceptation de l'ordre du jour

Ordre du jour accepté.

1. Présences

Invités: Christine Bossuat - Directrice administrative et financière de la DGEO, Martine Bréchon - Collaboratrice du domaine ARTS à la DGEO, Denis Leuba - Responsable de la formation PIRACEF, Grégory Durand - Président de la SPV.

2. Excusés:

Anne-Catherine Lyon - Conseillère d'Etat, Cyril Petitpierre - Directeur de la formation HEP, Yves Froidevaux - Secrétaire général SPV

Pour les associations professionnelles de la SPV: AVESAC - Anne Dentan, l'AVEPS - Claudine Dutoit,

.... ainsi que la SVMS – Gilles Pierrehumbert et une vingtaine de membres de l'AVEAC

Distribution d'une feuille de présences à compléter!

Présentation du Comité de l'AVEAC :

Frédéric Guggisberg , Catherine Marchand, Catherine Uebelhart, Corinne Corbaz, Anne Willommet, Philippe Etter, Huguette Galland, Anne Willommet, et Nathalie Teriaca excusée.

2. Procès-verbal de l'AG 2015

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité. Frédéric remercie Corinne Corbaz pour sa rédaction et rappelle que le PV est disponible sur le site internet de l'AVEAC. Corinne Corbaz est nommée secrétaire remplaçante pour la rédaction du PV de ce jour.

3. Admissions, démissions, mutations, effectifs

Catherine Uebelhart compare le nombre d'adhésions (3) et le nombre de démissions (6) : Le nombre de membres honoraires augmente. De 78 en 2014 à 92 en 2016. Le nombre de membres actifs diminue ,et passe de 193 en 2014 à **161 en 2016**.

4. Présentation des Comptes, rapport des vérificateurs, nomination

2015-2016

Catherine U. nous présente les comptes du 22 avril 2015 au 11 avril 2016.

Les recettes s'élèvent à Fr. 4'102.60

Total des dépenses: Fr. 3'445.-

L'avoir en compte est de Fr. 7'331.40

Rapport des vérificateurs :

Olivier Dormond rapporteur, et Laurence Calderara vérificatrice ont vérifié les comptes et recommandent de les approuver ainsi que de donner décharge à la trésorière pour son travail.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Election de nouveaux vérificateurs: Olivier Dormond

Suppléant: Jean-Claude Sahli

2016-2017

Catherine U. présente le budget prévu pour la prochaine année 2016-2017.

Les recettes devraient s'élever à FR. 4'021.00 par les cotisations, dons et intérêts

Les dépenses à Fr. 1980.-

Le solde devrait être d'environ Fr. 9'372.-

Frédéric Guggisberg remercie Catherine U. pour l'excellente tenue des comptes et pour le travail effectué.

5. Rapport d'activité du comité:

Frédéric Guggisberg illustre le travail du Comité par une croix de charpentier, en présentant les liens entre la HEP, la DGEO et les enseignants des ACM : 3 pièces de bois qui peuvent s'assembler pour former un tout harmonieux, où chaque entité trouve la place qui lui correspond.

Il présente le travail effectué par le Comité durant l'année 2015-2016. Le Comité:

- s'est réuni à 7 reprises
- a participé aux Conférences des Présidents des associations SPV
- a participé à l'assemblée du SER (syndicat des enseignants romands)
- a rencontré Mme Martine Bréchon, conseillère pédagogique
- a rencontré Denis Leuba, professeur formateur responsable de la formation PIRACEF
- a rencontré Mme Anne-Catherine Lyon et effectué des séances de négociations avec les syndicats concernant l'ouverture de la formation PIRACEF
- a rédigé un article dans le journal Educateur
- a créé un nouveau site internet
- a organisé la visite du Moulin de Sévery.

Présentation du dossier des négociation PIRACEF / Anne Willommet et Frédéric Guggisberg

Calendrier des différentes rencontres avec Mme Lyon:

2015	Février	Demande d'entretien
	Mai	L'AVEAC et la SPV rencontrent Mme Lyon
	Novembre	Mme Lyon expose ses propositions à l'AVEAC
	Décembre	Mme Lyon convoque les syndicats SPV-SUD-SSP et les informe de ses décisions. Début des négociations
2016	Janvier	Séance de négociation avec les 3 syndicats
	Février	L'ouverture de la formation est officialisée
	Mars	Séance de négociation avec les 3 syndicats
	Mai	Séance de négociation avec les 3 syndicats

Sont concernés par la décision de Mme Lyon :

- Les personnes engagées sur la base d'un CDI, en qualité de maître de discipline spéciale pour les TM, les ACT ou l'EF (condition applicable jusqu'en 2018)
- Les personnes engagées sur la base d'un 3ème CDD, en qualité de maître de discipline spéciale pour les TM, les ACT ou l'EF (condition applicable jusqu'en 2016)
- Les personnes engagées au bénéfice d'un titre de formation professionnelle dans des métiers artistiques ou techniques proches de l'enseignement des ACM et de l'EF (par ex. CFC de couturière, menuisier, bachelor technique,...)

Principes généraux:

- La formation PIRACEF équivaut à 40 crédits ECTS (DAS) et, est accompagnée d'un complément pédagogique de 30 crédits ECTS
- Les candidats bénéficient des décharges horaires prévues par **la décision 83** (1 période pour 10 crédits de formation)
- A l'issue de la formation et de l'obtention du diplôme, **passage dans le niveau de collocation de 10C à 10A (= classe 9)**

Inscriptions des candidats vaudois à la formation PIRACEF

- Sur l'ensemble des 84 enseignant-e-s auxiliaires sous CDI concerné-e-s par cette décision, **24 personnes se sont inscrites à la formation**
- Sur l'ensemble des 10 enseignant-e-s auxiliaires sous un 3^{ème} CDD, **7 personnes se sont inscrites**

Rappel du nombre des inscriptions des candidats vaudois à la formation PIRACEF

- pour 2015-2016, avant les négociations:
4 en AC et 1 EF, soit **5 inscriptions**
- pour 2016-2017, après les négociations:
24 en CDI et 7 en 3^{ème} CDD, soit **31 inscriptions**

Grégory Durand apporte quelques compléments d'informations: Mme Lyon est obligée de négocier avec les 3 syndicats. Si les négociations ont abouties, c'est parce que l'AVEAC et la SPV étaient prêtes. En soutenant la formation PIRACEF, nous garantissons un enseignement de qualité.

Les 2^{ème} CDD actuels, qui seront en 3^{ème} CDD pourront se former, mais incertitude pour les suivants. Le but est de péréniser la formation.

Les CDI sans formation peuvent rester mais n'ont pas de changement de classe salariale. Remerciements de Frédéric à Grégory Durand et Yves Froidevaux pour le travail et le soutien de la SPV durant les négociations.

Présentation de la formation PIRACEF (Denis Leuba)

Denis Leuba félicite la SPV et l'AVEAC pour le travail de promotion effectué au travers des négociations sur l'ouverture de la formation PIRACEF.

Présentation du nouveau règlement PIRACEF:

- DAS de 40 crédits (diplôme d'étude avancées)
- Complément pédagogique de 30 crédits ECTS (pour les non-titulaires d'un titre d'enseignement). Dès 2018, il faut un minimum de 15 crédits avant d'entrer dans la formation PIRACEF. Il est donc conseillé d'effectuer ce complément pédagogique avant.
- Toutes les informations peuvent être obtenues sur les sites internet: PER – piracef.ch.
- Rappel de la démarche créative dans la conception d'un objet aux ACM.
- Découvertes des nouvelles technologies et possibilité pour les enseignements en ACM du canton d'aller à la HEP pour bénéficier des équipements, notamment : le FABLAB
- Mise en œuvre et appliocation du PER

Questions

- *Est-ce que le MAS de la formation PIRACEF va être mis sur pied?*
Il sera ouvert.

- *Qu'en est-il des crédits des anciennes formations?*

L'ancienne formation équivalait à 2000 heures contre 1800 actuellement. Elle était comptabilisé en années de formation, maintenant elle est compté en crédits. (1 crédit ECTS= 30 heures)

- *Equivalence entre l'ancienne formation et la formation PIRACEF?*

On ne peut malheureusement pas avoir d'équivalence. Chacun peut faire valider les acquis et les compétences, et non sur la durée de formation.

Présentation de l'association e-mitic (Frédéric Genevey)

- présentation de "edurobot.ch" Mitic éducation
- présentation de E-mitic: informatique- pressmitic
- regroupe la technologie et la créativité
- sites internet: makezine.com - mekerfaire.com - makershed.com
- robotique pédagogique; legominstorms / timio/ arduino
- impression 3D
- pédagogie: dessiner, création informatique, imprimer, créer, utiliser
- convergence des technologiques entre les MITIC et les ACM

Présentation du nouveau site internet de l'AVEAC (Frédéric Guggisberg)

- mandat donné à un graphiste
- utilisation d'un logiciel professionnel permettant d'effectuer nous-mêmes les modifications, ce qui n'était pas le cas auparavant.

6. Nomination du comité

Après deux ans, Catherine Marchand quitte le Comité, appelée par des obligations familiales. Sous les applaudissements de l'Assemblée, nous la remercions chaleureusement pour son travail. Remise d'un cadeau.

Présentation de quelques photos illustrant les séances et petit mot d'Huguette Galland après une année passée au Comité:

- partager nos joies, nos préoccupations, les plaisirs de la table
- Rencontrer de nouvelles personnes.
- Encouragez vos collègues à devenir membre de la SPV

Le comité est réélu à l'unanimité.

7. Désignation des délégués

En plus des personnes déjà annoncées, seront présentes Véronique Petignat à l'AD/SPV, et Huguette Galland à l'AD/SER.

8. Communications de la SPV

Grégory Durand, Président de la SPV ; prend la parole :

- remercie Huguette Galland pour son message
- Bravo à l'immense avancée pour PIRACEF
- Bravo au Comité et à son président Frédéric Guggisberg
- Proposition SPV: OCOM 3 périodes
- Dans « Majuscules » de mars 2016, figurent les montants alloués par discipline fixé par le Grand Conseil, soit CHF 32.40 pour les ARTS, ce qui est correspond à un montant moyen pour l'année 2016. Les directions d'établissement ont cependant la liberté de gérer l'enveloppe budgétaire comme elles le souhaitent.

9. Divers et propositions individuelles

- Intervention d'Antonio Billardo concernant le budget pour les fournitures ACM. Il donne des explications sur la gestion de l'enveloppe pédagogique et s'inquiète. Il demande à l'AVEAC de faire un sondage auprès des collègues.
- Intervention de Santo Mirabile concernant le dépôt SVTM et les cours organisés par la société.
- Huguette remercie Grégory Durand pour sa collaboration concernant les négociations PIRACEF : "*Nous vous témoignons notre gratitude*". Applaudissements de l'Assemblée et remise d'un cadeau.

Clôture de l'Assemblée Générale à 18h40

Lausanne, le 14 mai 2016

Corinne Corbaz